ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CAT

Question écrite n° 7340

Texte de la question

M. Jacques Barrot attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les difficultes croissantes des gestionnaires de CAT qui, dans bien des cas, terminent les exercices par un deficit de fonctionnement. Il existe au fil des exercices budgetaires un disfonctionnement accru entre le budget reel et le budget alloue. Il lui demande comment elle entend remedier a cet etat de fait de plus en plus prejudiciable a la bonne marche des etablissements.

Texte de la réponse

Les organismes publics et les associations gestionnaires des centres d'aide par le travail connaissent depuis plusieurs annees des difficultes financieres croissantes dont ils attribuent la responsabilite au decalage entre les evolutions salariales auxquelles ils sont soumis du fait des statuts ou des conventions collectives dont relevent leurs personnels, et l'evolution de leurs dotations budgetaires. Pour apprecier et evaluer la situation financiere reelle de ces structures, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville a decide avec le ministre du budget, porte-parole du Gouvernement, d'organiser une inspection commune confiee a l'inspection generale des affaires sociales et a l'inspection generale des finances. Les conclusions de cette mission seront remises prochainement. Si cela s'avere necessaire, des mesures d'ajustement des dotations budgetaires pourront intervenir avant la fin de l'annee.

Données clés

Auteur : M. Barrot Jacques
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 7340
Rubrique : Handicapes
Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville
Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er novembre 1993, page 3732
Réponse publiée le : 6 décembre 1993, page 4356